



TRANSITION ÉNERGÉTIQUE ET ÉCONOMIE CIRCULAIRE

UNE ARTICULATION FINE FONDS EUROPÉENS / FONDS RÉGIONAUX



TRANSITION ÉNERGÉTIQUE ET ÉCONOMIE CIRCULAIRE, UNE ARTICULATION FINE FONDS EUROPÉENS / FONDS RÉGIONAUX

Appel à projet BTP



- Projets d'investissement PME-PMI
- Programmes d'animation d'ambition régionale

La Région
Grand Est

- Études d'assistance à maîtrise d'ouvrage sur l'économie circulaire
- Projets d'investissements < 200 000 € ou pour grandes entreprises

Rénovation énergétique des logements sociaux



- Opérations > 25 logements
- Atteinte Cep < 104 kWh/m²/an équivalent à un niveau BBC obligatoire

La Région
Grand Est

- Opérations ≤ 25 logements
- Atteinte Cep < 104 kWh/m²/an équivalent à un niveau BBC optionnel

Rénovation énergétique des bâtiments publics et associatifs



- Bâtiments ≥ 1250 m²
- Atteinte du niveau Performance Climaxion obligatoire

La Région
Grand Est

- Bâtiments < 1250 m²
- Atteinte du niveau Performance Climaxion optionnel avec bonus sauf pour projets avec bouquets 2 travaux et pour les logements où l'atteinte de ce niveau est obligatoire

TRANSITION ÉNERGÉTIQUE ET ÉCONOMIE CIRCULAIRE, UNE ARTICULATION FINE FONDS EUROPÉENS / FONDS RÉGIONAUX

Construction de bâtiments
exemplaires



- Cumul possible entre une aide FEDER et une aide Région (pour les projets accompagnés par l'AAP Passif 2017/2021)
- Labellisation Passive requise sur le PO FEDER 2021-2027

Production d'énergie renouvelable (bois/biomasse, géothermie, solaire thermique)



- Projet de 200 K€ minimum
- Par filière de production, ligne de partage en fonction de la quantité d'énergie produite.



- Chaufferie biomasse < 1200 MWh/an
- Géothermie superficielle < 25 MWh/an
- Solaire thermique avec une surface de panneaux < 25 m²
- Création de réseaux de chaleur <1200 MWh/an